

# AVIS DU CMF

## AGREMENTS DE LIQUIDATION ANTICIPEE D'OPCVM

### **ATTIJARI PLACEMENTS SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du Ministre des Finances du 25 octobre 1993  
**Siège social** : Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie  
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 18 avril 2017, d'agrèer la liquidation anticipée de la Société d'Investissement à Capital Variable « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV ».

### **ATTIJARI VALEURS SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du Ministre des Finances du 25 octobre 1993  
**Siège social** : Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie  
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 18 avril 2017, d'agrèer la liquidation anticipée de la Société d'Investissement à Capital Variable « ATTIJARI VALEURS SICAV ».